DROIT DES AFFAIRES

Cybersécurité et gouvernance : cadrer, responsabiliser et documenter

La sécurité des systèmes d'information reste souvent confinée à la direction informatique. Les instances dirigeantes n'ont ni tableau de bord lisible ni répartition écrite des responsabilités et découvrent leur exposition au moment d'un incident ou d'une demande de client. Les obligations contractuelles se superposent sans pilote identifié. Ces trois heures à distance replacent le risque numérique dans le champ de la gouvernance. Le participant situe les responsabilités des dirigeants et des organes de contrôle, articule politique de sécurité et engagements contractuels, puis identifie ce qu'il faut documenter pour démontrer la diligence de l'entreprise.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**À distance**	**À partir de 399 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise et directeurs juridiques ainsi que responsables conformité et dirigeants associés au pilotage du risque numérique.

PRÉREQUIS
Une connaissance générale du fonctionnement de l'entreprise et de ses engagements contractuels.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les responsabilités des dirigeants et des organes de contrôle face au risque numérique
- Articuler la politique de sécurité interne avec les engagements pris envers les clients
- Identifier les clauses sensibles des contrats informatiques et d'hébergement
- Organiser la remontée d'un incident vers la direction et vers les parties prenantes
- Constituer un dossier de preuve démontrant la diligence de l'entreprise

03 Programme détaillé

M1 Le risque numérique comme sujet de gouvernance

- Sortir la sécurité du seul périmètre informatique
- Responsabilités des dirigeants et des organes de contrôle
- Articulation entre politique de sécurité et obligations contractuelles
- Place du juriste dans la chaîne de décision
- Lecture d'une cartographie des risques numériques
- À retenir : La sécurité informatique engage la direction dès lors qu'elle conditionne la continuité de l'activité et la confiance des clients.

M2 Contrats et relations avec les prestataires

- Sécuriser ce qui est confié à des tiers
- Clauses de sécurité et de confidentialité dans les contrats informatiques
- Hébergement sous-traitance et localisation des données
- Engagements de service et obligations de notification
- Droit d'audit et de contrôle du client
- Cas pratique : Les participants relisent les clauses de sécurité d'un contrat d'hébergement et repèrent les engagements manquants.

M3 Incident preuve et reporting

- Se préparer avant plutôt que réagir après
- Organisation de la remontée d'un incident vers la direction
- Information des parties prenantes et des partenaires concernés
- Constitution et conservation du dossier de preuve
- Tableau de bord de suivi destiné aux instances
- Mise en situation : Le groupe traite la première heure d'un incident et répartit les décisions entre direction juridique et direction informatique.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 399 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr